

seulement, 19 000 commissions ont été créées et 37 000 programmes de formation représentant 1,8 million de travailleurs ont été approuvés. Actuellement, la majorité des entreprises qui ont créé leur commission de formation et mis en oeuvre effectivement des programmes de formation sont des sociétés de taille grande et moyenne. De nombreuses petites entreprises n'ont pas encore entrepris de former leurs travailleurs, même si la loi les y oblige.

Les travailleurs qui reçoivent une formation peuvent être divisés entre les secteurs suivants: agriculture, exploitation minière et pétrolière 1 %, fabrication 47 %, construction 4 %, électricité 4 %, commerce 15 %, communications et transports 4 %, services 11 % et autre 4 %. Nombre de ces secteurs sont dominés par des organismes d'État, tels que Permex (pétrole), Comision Federal de Electricidad (électricité), Teléfonos de México et le Secrétariat pour les Communications et les transports.

De par son administration directe, ses entités et ses organismes décentralisés, l'État est le plus grand utilisateur d'installations et de systèmes de formation, suivi de l'industrie manufacturière privée, qui a en général plus de matériel de pointe. Des programmes spéciaux ont été élaborés spécialement pour les industries suivantes : textiles, pétrochimie, appareils ménagers, chaussures, automobiles, transformation et emballage des aliments, construction, chemins de fer et machines-outils.